

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 59 (1921)
Heft: 15

Artikel: Djacasse et sé houit felhie
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-216342>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :

Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS

Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1921 pour

4 fr. 50

en s'adressant à l'administration 9, Pré-du-Marché, à Lausanne.

PATRIOTE ET BON ENFANT

NOUS avons, samedi, constaté le très vif et du reste, très légitime succès des représentations du *Major Davel*, par « La Muse », au Grand Théâtre. C'est chaque fois salle archi-comble d'un public enthousiaste et vibrant. Sans doute, il y a bien par-ci, par-là, quelques critiques, mais celles-ci s'adressent toutes à la pièce, au contraire à la façon dont elle est montée, ni à l'interprétation, qui sont remarquables.

Que lui reproche-t-on, à la pièce ?... Des longueurs et une allure tant soit peu déclamatoire qui permet à certains censeurs, tenus à circonspection, de dire de certaines scènes : « Ça, c'est vraiment un peu « pompier ! » A cela, chacun s'accorde à reconnaître la louable sincérité des auteurs, qui, dans cette œuvre, ont très heureusement laissé parler leurs cœurs de patriotes. Par le temps qui court, ce n'est point mauvais, bien au contraire.

« Le Major Davel — la pièce — disait l'autre jour quelqu'un, c'est un antidote contre le bolchévisme ! »

Il y a du vrai dans cette opinion, encore qu'il ne soit nullement question de bolchévisme dans la pièce de Hurt-Binet et Gaulle. On ne savait pas ce que c'était à l'époque de Davel. Le bolchévisme est une abominable création de la grande guerre. Il a bouleversé toutes les notions admises, toutes les organisations connues jusqu'alors. L'un des plus durement frappés, c'est le socialisme, dont s'est réclamé le bolchévisme à son début. Le socialisme s'est discredited par le patronage qu'il a bénévolement accordé tout d'abord à cette aberration que sont, dans l'ordre social, les théories et les pratiques bolchévistes.

Le *Major Davel* est une belle et bonne leçon de patriotisme. A voir les manifestations que provoquent certaines scènes et l'émotion profonde qui étreint les spectateurs aux deux derniers actes, tout particulièrement, soit la « Prison » et « L'Echafaud », on a la conviction que le patriotisme est encore très vivace chez nous, qu'on est décidé à lui sacrifier sans faiblesse et que ceux-là perdraient leur temps et leurs peines à vouloir convertir nos populations à l'anarchie et au bolchévisme. Le peuple vaudois tout entier ferait front contre leurs insitations. Il veut rester patriote et... vaudois, sans pour cela méconnaître ses devoirs de bon Confédéré et de membre de la grande famille humaine.

Les manifestations spontanées et vibrantes, comme aussi l'émotion sincère auxquelles nous faisons allusion, présentent certains traits qui nous paraissent marquer de façon intéressante le caractère vaudois, bon enfant et patriote. Ainsi, au second acte, au défilé de la troupe de Davel se rendant à Lausanne, aux fins que l'on sait, la salle, à chaque représentation, a salué de ses applaudissements les drapeaux bernois de l'époque, obligeamment prêtés par le Musée du Vieux-Lausanne. Incroyable ! s'écriera-t-on.

Non, pas incroyable, très exact, au contraire et très naturel. C'est l'hommage respectueux et traditionnel dû au drapeau, symbole de la patrie et de l'honneur, et, en l'occurrence, drapeau sous lequel les Vaudois sujets de LL. EE., avaient vaillamment combattu, avant qu'ait sonné l'heure bénie de leur émancipation. Cet hommage rendu à l'étendard rouge et noir était spontané, sincère, exempt de tout ressentiment. Et pourtant il suivait presque immédiatement l'enthousiasme qu'avait soulevé le geste de Davel, qui, au moment de prendre la tête de ses troupes pour marcher sur Lausanne, arrachait de son tricorne la cocarde bernoise et lui substituait la cocarde verte et blanche.

Le peuple vaudois est bon enfant et patriote. Le ressentiment des spectateurs allait, en revanche, à ces magistrats lausannois qui, feignant hypocritement d'épouser les généreuses idées de Davel, le livraient lâchement à ses juges, partant à la mort. Encore ce ressentiment ne se manifestait-il pas de façon très évidente, chacun se demandant, à part soi, ce qu'il aurait fait en pareille occurrence et s'il aurait été plus courageux et plus désintéressé que Messieurs de Lausanne. Car la soudaineté de la tentative de Davel et les conditions dans lesquelles il en entreprenait la réalisation étaient bien pour expliquer, sinon excuser, une certaine hésitation, même une certaine méfiance. Les Vaudois, hélas ! n'étaient pas encore mûrs pour la liberté.

Aujourd'hui, émancipés, ils ont écrit sur leur drapeau : « Liberté et Patrie » et glorifient le héros martyr de leur indépendance.

J. M.

Coquille. — Dans les annonces d'un journal valaisan on lisait il y a quelque temps :

« S'adresser chez X... grand atelier de... rue du Bourreau Favre, à Monthey. »

C'est Bourg-aux-Favre (quartier de Monthey) qu'il fallait lire.



DJACASSE ET SÉ HOUTI FELHIE

GUAND bin s'étai z'u maryâ su lo tard, Djacasse Favâi bo et bin z'u onna tropa de bouhette. Rein que dâi felhie. Ein avâi z'u houti. Sein la dzanhie que vo dio ! Houti fémalle, et vâi ! n'c pardieu pas de la moqua de matou. Quand Djacasse s'étai maryâ, lo menistre Favâi d'evesa su celi coupliet : « Les enfants sont une bénédiction du Seigneur ! » Mâ, tot parâi, quand la houtiâme fémalle l'étai vegnâite ào mondo, lo poûro Djacasse, cun guegneut ti ellau gran de café, desai : « N'è pas l'embarras, mâ tot parâi, lo bon Dieu pâo bin stout bost de mè bénî ! » Sa prêtre l'a éta oïa, et la fenna à Djacasse l'è partya po l'autro mondo. Du cein, cun a min rezu.

Djacasse l'è dan restâ tot solet avoué sè houti fémalle que l'avant tote trâi z'ans de différence. Ellau fémalle s'ant vegnâite grante, grante. Quand la derrière l'a z'u veingt ans, l'avant-derrâire ein avâi

veingte-trâi, l'autra avant-derrâire veingte-six, lè duve dau mäitet veingte-nâo et treinte-dou, la trâisima treinte-cin, la seconde treinte-hout, et la première quarant'joun'an.

Ein avâi min de maryâ et l'è cein que boulâve Djacasse. On lo vayâi jamé guî. Cein sè comprend, lo revi lo dit' prau :

Chli qu'a prau felhie et prau tâi
Jamé dzoâu ne sè vâi.

Vo sède assebin que l'è mein pénabillo de gardâ on quartéion de pudze ào sélau qu'onna felhie à maryâ. Ah ! se sè nouit felhie l'avant étaï valotet, sarant ti maryâ. Lè z'hommo, l'è su. On metrâi bin on tsapf à l'non tsin que troverâi tot parâi onna fenna.

Lè grachau vegnant prau, mâ sè pas se lè felhie à Djacasse faisant lau prin bâ, lau pouinette, mâ terant ti âo renâ et Djacasse ein étaï quittu po sa pota. Faut que vo diesso que l'avâi émaginâ om'cindiyéna dau tonnerre po liquidâ lè po vilhie po cœumeinci. L'arâi balyi mè ài z'enc qu'âi z'autre, mè ài po vilhie et moin ài dzouvene et cein n'arreindzive pas lè galant. Stausse l'arant prâi la dzouvena et lo magot, mâ la fémalla soletta, neten !

On coup que Djacasse l'étai ào cabaret, lâi trâove on certain, quequelhâre qu'on lâi desai Fourguenatse. N'avâi pas tant croute facon que l'étai avâro. Quand l'eurant bu quauque démi, s'étant met à devesâ et Djacasse parlâve de sè fémalle. Mimameint, quand l'eurant bin trinquâ et fê à la voûtra, Djacasse et Fourguenatse l'arant étaï quasu prêt à fêre 'na patsé.

Fourguenatse desai :

— Tè... tè... mâ... mâryo ie... iena de tè... tè... felhie! Et Djacasse, que l'étai prau décidâ, fasai :

— Tè preingno ào mot. La quinna vâo-to ?

Fourguenatse, que l'étai pirate, repondâi :

— Et diéro lau... lau... bailli-vo ?

Djacasse l'espillaquâve adan son tarife :

La Mourdieta, que l'a veingt ans, ie baillio cinq mille franc;

La Terlupa, veingt-trâi z'ans, houti mille franc;

La Dzeroflîâ, veingte-six ans, onze mille;

La Jacinthe, veingte-nâo ans, quatôze mille;

La Gottrauza, treinte-dou, dix-sat mille;

La Violette, treinte-cin, veingt mille;

La Magritta, treinte-hout, veingte-trâi mille;

La Rose, quarant'joun'an, veingte-six mille.

Fourguenatse, que vayâi dza ti ellau mille, lâi dit dinse :

— Mè farâi rein que... que... sâi pas trau... trau... dzouvena, mâ... mâ... dite-mé vâi, pêre. Djâ... ca... cesse ! ein âi-vo min de pe vilhie ?

Marc à Louis, du Conteur.

Comme aux champs. — Le fait s'est passé à Lausanne, il n'y a pas longtemps.

Dans une réunion religieuse, avec projections cinématographiques, les explications alternant avec le chant de cantiques, apparaît une vue particulièrement belle et reposante, représentant des vaches paissant dans une prairie à l'orée de la forêt — vue idyllique s'il en fut.

En ce moment, le conférencier désigne le cantique qui va être chanté; puis, se tournant du côté de l'opérateur, de sa voix la plus naturelle lui dit :

— Ayez l'obligeance de garder les vaches pendant que nous chanterons.

E. M.